

25 OCT. 2023

République Française



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 24 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 18 octobre 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI *procuration*, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER,
M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY, M. Nathan JACQUET,
Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL *procuration*, M. Jean PALLUD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (suppléant)

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 25 OCT. 2023

OBJET : BUDGET EAU - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE n°1

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 25 OCT. 2023



ID : 074-247400112-20231024-D_2023_110-DE

2023-110 FINANCES/ BUDGET EAU - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE n°1

BUDGET EAU - EXERCICE 2023

DECISION MODIFICATIVE n° 1

Il est souvent nécessaire de faire un ajustement, en cours d'année, des crédits budgétaires ouverts sur le budget Eau 2023. Cet ajustement permettra d'être au plus proche des besoins en dépenses et en recettes, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, et ce jusqu'à la fin de l'année.

Monsieur le Président soumet donc à l'Assemblée les propositions d'ouvertures de crédits suivantes :

DEPENSES FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	SERVICE	MONTANT
011	605	Achats d'eau	H502	TEAUPO	150 000 €
011	618	Divers	A50	TEAUPO	10 000 €
011	6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	A50	TEAUPO	152 000 €
012	6411	Salaires, appointements, commission	A15	ARHUMA	50 000 €
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	A91	ACOMTA	2 000 €
67	678	Autres charges exceptionnelles	A50	ACOMTA	3 000 €
023	023	Virement à la section d'investissement	A91	ACOMTA	-345 000 €
TOTAL					22 000 €

RECETTES FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	SERVICE	MONTANT
70	7068	Autres prestations de services	A50	TEAUPO	7 000 €
75	7588	Produits divers de gestion courante autres	A06	TBRANCH	15 000 €
TOTAL					22 000 €

DEPENSES INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	SERVICE	MONTANT
16	1641	Emprunts en euro	A91I999	ACOMTA	5 000 €
21	21531	Réseaux d'adduction d'eau	A50	TEAUPO	416 000 €
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	A50	TEAUPO	-766 000 €
TOTAL					-345 000 €

RECETTES INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	SERVICE	MONTANT
021	021	Virement de la section de fonctionnement	A91	ACOMTA	-345 000 €
TOTAL					-345 000 €

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 25 OCT. 2023

ID : 074-247400112-20231024-D_2023_110-DE

2023-110 FINANCES/ BUDGET EAU - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE n°1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

Vu la délibération n°2023-45 du 28 mars 2023 adoptant le budget primitif de l'eau pour l'exercice 2023 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la Communauté de communes ;

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

➔ **DECIDE** de procéder aux modifications de crédits sur le budget Eau comme ci-dessus définies et équilibrées comme suit :

- Fonctionnement : 22 000 €
- Investissement : -345 000 €

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD



Acte certifié exécutoire le : 25 OCT. 2023

Le Président
Xavier BRAND

